



Votre facture internet

M BLADOU FREDERIC
FAYFOL
46120 LABATHUDE

Votre offre

La Boîte Sosh

synthèse de votre offre page suivante
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées

M BLADOU FREDERIC

FAYFOL

46120 LABATHUDE

bladou.frederic@orange.fr

n° client : 015 751 9151

n° de compte internet : 120945061

ligne Livebox : 05 65 10 65 52

Sosh est là pour vous

Sur Internet :

Par messagerie sur sosh.fr Aide et Contact

Espace client : sosh.fr / application «MySosh»

(coût de connexion ou de téléchargement selon votre offre)

communauté.sosh.fr > Forum d'entraide

Par téléphone :

3976 pour les cas d'urgence (panne totale internet ou recouvrement) du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 (service gratuit, attente gratuite depuis les réseaux Orange, puis appel décompté du forfait)

total du montant prélevé
au 19.05.2025

30,99 €

montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 4834**
prochaine facture vers le 08.06.2025

■ total auprès d'Orange

HT	TTC
26,21	30,99

retrouvez tous les tarifs de vos communications sur
<https://tarifsetcontrats.sosh.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

Votre offre**La Boîte Sosh**

internet et appels illimités vers les fixes de France, des zones Europe, DOM, Suisse/Andorre et de plus de 100 destinations depuis la ligne téléphonique par internet
détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 05B410T432 25D3- 1B05

date de facture : 09/05/25

Votre facture internet du 09.05.2025**30,99 €****total auprès d'Orange****30,99 €**

intitulé		nombre	durée/volume	TVA*	coût
■ abonnements, forfaits et options période du 05.05.2025 au 04.06.2025					30,99 €
abonnements et	La Boîte Sosh				20,99
forfaits	Facture Détaillée				gratuit
options internet	Option Anti-spam				0,00
options TV**	Orange TV + le décodeur TV			(E)	5,00
	option La Clé TV				5,00

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

code (E) = 10,00 %

** : Les bouquets TV et les Services de Vidéo à la Demande font l'objet d'un abonnement mensuel renouvelable tacitement, sauf dénonciation jusqu'à 3 jours avant le dernier jour du mois calendaire en cours.